

Protocole sanitaire : comment des lycées mettent déjà en place un enseignement...

6-8 minutes

L'enseignement en présentiel reste la règle dans les lycées mais des adaptations sont possibles, indiquent plusieurs recteurs à AEF info, le 4 novembre 2020. "Le ministre a bien dit que, dans l'idéal, les lycées doivent continuer à fonctionner normalement", explique Bernard Beignier, recteur d'Aix-Marseille. Mais ceux qui ne parviennent pas à accueillir leurs effectifs au complet dans le respect du protocole sanitaire peuvent présenter "un plan de continuité pédagogique" incluant du distanciel. À Limoges, une demi-dizaine de lycées ont été autorisés par le rectorat à passer à de l'hybride.



Dans l'impossibilité d'appliquer la distanciation sociale, des lycées commencent à développer des modalités pédagogiques alternatives, incluant notamment un enseignement hybride, en accord avec leur rectorat. MaxPPP - © Chloe Sharrock / Le Pictorium

En visioconférence avec les recteurs d'académie samedi 31 octobre 2020, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, "a bien dit que dans l'idéal, les lycées doivent continuer à fonctionner normalement en appliquant le nouveau protocole sanitaire. Mais, a-t-il dit aux recteurs, si vous devez adapter les choses, vous pouvez le faire, sous certaines conditions", rapporte Bernard Beignier, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, contacté par AEF info, mercredi 4 novembre 2020.

En lycée, le nouveau protocole sanitaire laisse effectivement la possibilité que des groupes d'élèves puissent suivre un "enseignement à distance [...] avec l'accord et l'appui du rectorat" ([lire sur AEF info](#)). Les établissements ont jusqu'au 9 novembre pour mettre en place les nouvelles règles sanitaires.

Le 2 novembre, le ministre a répété n'être "pas favorable" aux demi-groupes ([lire sur AEF info](#)). Cependant, dès la semaine dernière, et depuis la rentrée des vacances d'automne, des enseignants et des proviseurs déplorent l'impossibilité d'appliquer la distanciation physique et demandent notamment la mise en place de ces demi-groupes ([lire sur AEF info](#)). Les 2 et 3 novembre, des blocages et des grèves ont également eu lieu dans des collèges et lycées ([lire sur AEF info](#)).

Un plan de continuité pédagogique



Bernard Beignier, recteur de la région académique Paca et recteur de l'académie d'Aix-Marseille.

| *Rectorat d'Aix-Marseille*

"Des proviseurs m'ont dit : on ne voit pas comment on peut à la fois fonctionner normalement et appliquer ce nouveau protocole", explique Bernard Beignier. Le recteur les a donc invités à lui transmettre "un plan de continuité pédagogique entre présence et distance, qui ne doit pas se limiter à établir des demi-groupes, certes nécessaires dans bien des cas".

Ce plan doit prévoir "un appui pédagogique et un maintien du lien avec l'élève" et distinguer les situations. "Il n'est pas forcément nécessaire de dédoubler toutes les divisions et le problème n'est pas forcément identique pour les classes de seconde, de première et de terminale", relève Bernard Beignier. "Il doit y avoir une

véritable hybridation des enseignements", insiste-t-il encore.

Une quinzaine de projets à Aix-Marseille

Son cabinet, en lien avec le Dasen concerné et les inspecteurs compétents, était en train d'examiner une quinzaine de projets mercredi en milieu d'après-midi. "Nous en aurons une vingtaine d'ici la fin de la journée, et il y aura sans doute un effet d'entraînement" auprès de certains des 120 lycées que compte l'académie. Les projets devront ensuite être votés par le conseil d'administration de l'établissement, précise le recteur.

"Je ferai remonter certains exemples au cabinet du ministre", confie Bernard Beignier. "Par exemple, le lycée Thiers à Marseille a eu la très bonne idée de créer un pool d'enseignants qui vont piloter à distance les élèves restés chez eux. Mais bien sûr, ce qui est faisable dans un établissement ne l'est pas forcément dans un autre." La plupart des EPLÉ qui veulent mettre en place de l'enseignement à distance prévoient de l'alterner avec du présentiel dans la même semaine. Un seul prévoit une semaine sur deux complètement à distance.

"Il y a urgence" (Snes-FSU Aix-Marseille)

Interrogé par AEF info, le Snes Aix-Marseille salue cette ouverture mais critique la procédure. "Les établissements font des propositions sérieuses qui pourraient être mises en place rapidement. Mais l'administration ralentit le processus alors qu'il y a urgence", regrette son secrétaire académique, Laurent Tramoni.

À Limoges, des enseignements optionnels à distance, des classes fixes...

À Limoges, ces deux derniers jours, le rectorat a autorisé cinq à six lycées à gros effectifs (plus de 1 200 élèves), à passer en enseignements hybrides à partir de la fin de la semaine ou de lundi 9 novembre. Il s'agit notamment d'éviter les situations de brassage des élèves et de limiter les affluences à la cantine, explique à AEF info David Rouu, doyen des IA-IPR, mercredi 4 novembre 2020.

Toutes les demandes formulées ont été validées, après avoir vérifié leur pertinence, les modalités pédagogiques mises en œuvre et la disponibilité du matériel informatique et des réseaux internet, indique le doyen. Un lycée a, par exemple, fait le choix de placer à distance les enseignements optionnels tels que langues anciennes, sections européennes ou encore arts plastiques, "ce qui libère des locaux et facilite nettoyage et occupation des salles". "Une salle libérée peut permettre de garder un groupe classe toute une journée dans les locaux", ajoute David Rouu.

L'option d'alternance de demi-groupes ne s'est pas présentée, dit-il

encore. Certains EPLE sont revenus à des classes fixes où ce sont les professeurs qui se déplacent et non les élèves. D'autres ont distribué spatialement les classes en fonction des niveaux, réservant un étage aux élèves de seconde, un autre aux premières, suivant ainsi le protocole sanitaire qui tolère un brassage pour un même niveau. D'autres demandes d'adaptation du protocole sanitaire sont encore à l'étude au rectorat.

Et les collèges ?

"Pour le moment, il est demandé aux collèges de fonctionner normalement. On verra si le problème du protocole sanitaire se pose dans les prochains jours ou semaines", indique Bernard Beignier. "Il faut distinguer les collèges et les lycées", insiste-t-il. "Certains lycées accueillent de gros effectifs. Les élèves s'y déplacent beaucoup. Et la réforme du lycée a complètement modifié le groupe classe, il n'existe presque plus. À l'inverse, dans les collèges, le groupe classe est une réalité, et le professeur peut se déplacer d'une salle à une autre."